LISTE

GENERALE

DES REPRESENTANS DU PEUPLE CONDAMNÉS

A LA DEPORTATION.

—Détail de la séance de la nuit.

—Déportation de Carnot et de Barthélemy, membres du directoire.

—Déportation de soixante représentans du peuple.

—Déportation de la ci-devant Duchesse d'Orléans.

—Déportation de l'ex-prince de Conty.

—Rapport de la loi sur la réorganisation de la garde nationale.

—Noms des représentans du peuple qui étoient condamnés à la déportation et qui rentreront au Corps législatif.

—Déportation de Cochon, ex-ministre de la Police générale.

— Déportation du général Pichegu, et du général Willot.

Le conseil, après s'être déclaré permanent, a procédé à la lecture d'un message du directoire, dans lequel il donne des renseignemens sur la conspiration qui devait éclater, et appuyés de pieces qui constatent la réalité du complot.

Case FRC 5056

C'est d'après les renseignemens donnés par le directoire, que le conseil des cinq-cents, pour empêcher l'effusion du sang, a arrêté les mesures de sûretés suivantes, ainsi que la déportatsin des individus ci-dessus dénommés.

Aubry, rue St.-Martin.
Job Aymé, rue de Grammont.
Bailly, rue St.-Thomas du Lovre,
Boissy d'Anglas, rue de Bouloy.
Bornes, rue de Lille,
Bourdon de l'Oise, rue st.-Nicaise,
Cadroy, quai de l'École.
Couchery, rue basse de Lahaye.
Delarue, quai de l'Égalité.
Doumerc, rue basse du Rempart.
Dumolard, rue d'argenteuil.
Duplantier, rue St. Nicaise.
Duprat, rue de l'Université.
Gilbert-Desmolière, Pluce Vendôme.
Gau, rue d'Aguesseau.
Henri Larivierre, rue de l'université.
Imbert Colonies, rue St-Dominique,
Camille Jordan, rue St.-Dominique.
Jordan (des Bouches du Rhône.)
Lacarriere, rue de la loi.
Marchand Degonniconrt.
Lemerer, rue St.Honoré,
Mersan.
Madier, rue St.-Honoré.
Maillard, rue de la Magdelaine de la ville-l'évêque.
Noaille, rue St.-Nicaise.
André de la Losière.
Macurtin, rue St. André.
Siméon, rue du Croissé.
Tarbé, rue neuve St.-Roch.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Vaublanc.
Villaret Joyeuse, rue Traversière St-Honoré,
Barbé Marbois.
Villot, rue du cherche Midi.
De To cy, faubourg St.-Honoré.
Vauv ll ers, rue de Grenelle.
Pavie, rue st.-Nicaise.
Pastoret, place de la Révolution.
Pichegru, le général, rue de Nancyr
Potissard, rue l'aliure Ste.-Catherine.
Clermontaud.
Quatremere de Quincy, rue St.-Dominique.
Muraire, rue de Provenco.
Portalis, rue Quincampoix.
Paradis, rue de Lille.
Rsvère, rue de Grenelle.
Tronçon-du-Coudrai, rue du Sentier.
Ferrand Vailland, rue de Grenelle, faubourg St.-Germain.
Lafond Ladebat, rue Neuve du Luxembourg.
Lemere, rue du Petit Bourbon.
Maillard, cul-de-sac St.-Thomas du Louvre.
Murinay, rue de Bondy.
Slin, des bouches du Rhône.
Carnot, membre du Directoire,
Barthelemi, membre du Directoire.
Cochon, ex-ministre de la pslice,
Brolhier.
Lavergne de Presle.
Dossenville.
Miranda (Le général.)
Morguan (Le général.)
ιaird.
Mailh, ex-conventionel.
mel, Commandant des grenadiers du corps lé-
gislatif.

La veuve de Louis Philippe d'Orléans.
Le prince de Conty.

Les représentants Doulcet et le Normand avaient été compris dans la liste des déportés, , lorsqne des représnntans ont demandé qu'il en soit rayés.

Cette proposition est adoptée.

De suite Garnier de Saintes, a proposé de déporter les propriétaires de journaux, le Thé.
Le Grondeur.
Le Messager du soir.
Le Miroir.

Renvoyé à une commission, chargée de faire un rapport.

La loi qui ordonnoit le rappel des prêtres déportés est rapportée. Tout ministre de culte qui refusera de faire le serment exigé par la loi, sera déporté.

La commission a proposé en outre, d'annuller les élections faites par soixante quatre départemens ; la proposition mise aux voix a été adoptée. Ainsi le nouveau tiers sera renouvelé, de même que les administrations : il sera pourvu à ses places, par le directoire.

Au nombre des résolutions, il s'en trouve une qui il s'en trouve une qui enjoint à tous les émigrés et individus, non-rayés de la liste dee émigrés, de sortir de la république, sans délai, sous les peines portées par la loi.

La loi qui ordonne la réorganisation de la garde nationale, est rapportée.

De l'Imprimerie de L'INDISCRET, rue Neuve St.-Roch. N°. 161.